



VIOLENCE DOMESTIQUE

Congrès national

Mise en œuvre de la Convention d'Istanbul en Suisse

Mardi 13 novembre 2018, Kursaal Berne

Département fédéral de l'intérieur DFI
Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes BFEG

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra



LE CONGRÈS

Lors de sa session d'été 2017, le Parlement a approuvé la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique. Cette convention dite d'Istanbul a été ratifiée le 14 décembre 2017 puis est entrée en vigueur le 1^{er} avril 2018. La Suisse a ainsi pris l'engagement au regard du droit international de mettre en œuvre des mesures globales pour lutter contre la violence envers les femmes et la violence domestique et d'en rendre compte régulièrement au Conseil de l'Europe.

Le Congrès présente les grandes lignes de la Convention d'Istanbul, les responsabilités au regard du droit international et le mécanisme de suivi du Conseil de l'Europe. Il met en lumière le rôle de la Confédération, des cantons et des organisations non gouvernementales (ONG) dans le processus de mise en œuvre et la manière dont ils organisent leur coopération pour mettre en place une politique intégrale coordonnée.

Modération du congrès

Christina Caprez,
journaliste et sociologue

Le Congrès se déroule en allemand et en français, avec traduction simultanée.

Suivez notre Congrès sur Twitter :
[@EBG_BFEG_UFU](#),
[#KonferenzHäuslicheGewalt](#)

Certaines compétences essentielles sont du ressort des cantons, comme la protection des victimes, la poursuite pénale et les mesures de protection. C'est pourquoi une table ronde sera consacrée aux défis et aux priorités dans la mise en œuvre de la Convention d'Istanbul du point de vue des conférences des directrices et directeurs cantonaux.

Le Congrès s'adresse aux spécialistes et aux représentantes et représentants des autorités et des organisations chargées de la prévention et de la lutte contre la violence fondée sur le sexe et la violence domestique.

08h45 *Accueil et café au Kursaal à Berne*

09h15 *Ouverture du Congrès*

09h25 *Allocution de bienvenue*

Pascale Baeriswyl, secrétaire d'État du Département fédéral des affaires étrangères DFAE

09h40 *Violence envers les femmes et violence domestique : tolérance zéro*

Sylvie Durrer, directrice du Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes BFEG

09h55 *La mise en œuvre des engagements de droit international par la Confédération et les cantons*

Martina Caroni, professeure ordinaire de droit public, droit international et droit public comparé, Université de Lucerne

10h40 *Pause*

11h15 *Les grandes lignes de la Convention d'Istanbul et le suivi de sa mise en œuvre par le Conseil de l'Europe*

Rosa Logar, membre du Groupe d'experts sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (GREVIO), directrice du Service d'intervention contre la violence dans la famille de Vienne

12h05 *Bonnes pratiques dans le champ d'action I : Prévention*

Josefin De Pietro, collaboratrice scientifique chez RADIX Suisse Romande, programmes *Herzprung* et *Sortir Ensemble et Se Respecter* (SE&SR)

12h15 *Bonnes pratiques dans le champ d'action II : Protection et assistance*

Myriame Zufferey, directrice de Solidarité Femmes Bienne

12h25 *Bonnes pratiques dans le champ d'action III : Poursuite pénale et mesures de protection*

Sonja Roest, responsable du projet de mesures préventives élargies (*Erweiterte Gefährderansprache*), Département de la justice et de la sécurité du canton de Bâle-Ville

12h35 *Pause de midi : buffet debout*

13h35 *Le rôle de la Confédération dans la mise en œuvre*

Ursula Thomet, Responsable du Domaine Violence domestique du BFEG

14h05 *Le rôle des cantons dans la mise en œuvre*

Colette Fry, co-présidente de la Conférence suisse contre la violence domestique CSVD

14h35 *Le rôle des ONG dans la mise en œuvre*

Simone Egger, représentante du Réseau de la société civile pour la mise en œuvre de la Convention d'Istanbul

15h05 *Courte pause*

15h30 *Bonnes pratiques dans le champ d'action IV : Politiques intégrées*

Maribel Rodriguez, cheffe du Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes BEFH et déléguée à l'égalité du canton de Vaud

15h45 *Table ronde : Défis et priorités*

Jacqueline Fehr, conseillère d'État du canton de Zurich, membre du Comité de la Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police CCDJP, membre du Comité directeur de la Conférence en matière de protection des mineurs et des adultes COPMA

Hans Schmid, délégué auprès de la Conférence des commandants des polices cantonales CCPCS, chef suppléant du Service de prévention de la Police cantonale de Zurich, coordinateur de la gestion des menaces au niveau cantonal

Gaby Szöllösy, secrétaire générale de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales CDAS

16h15 *Synthèse et perspectives*

Sylvie Durrer, directrice du Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes BFEG

16h30 *Clôture du congrès et apéritif*

Lieu du congrès

Kursaal Berne, Kornhausstrasse 3, 3013 Berne. www.kursaal-bern.ch/plan_d'accès.pdf



Depuis la gare centrale, tram 9 direction « Wankdorf Bahnhof » jusqu'à l'arrêt « Kursaal »

Inscription jusqu'au 28 septembre 2018 via le lien suivant :

www.ebg.admin.ch > Le BFEG > Manifestations

Un montant de 150.- CHF vous sera facturé pour la participation, repas inclus. Le nombre de participant·e·s est limité. Une confirmation de votre inscription vous parviendra d'ici la mi-octobre.